>>> Le soutien aux associations 2023

Association des Anciens Combattants et Citoyens de la Paix	210,00€
Association Communale de Chasse Agréée	210,00€
Association des Parents d'Élèves Les Canailles du Canal	210,00€
Comité des Fêtes	750,00€
De l'Art dans les Épinards	210,00€
La Tour Trévériennaise	210,00€
SOUS-TOTAL ASSOCIATIONS COMMUNALES	1800,00€
ADMR	300,00€
Football Club Tinténiac-St-Domineuc	170,00€
TOTAL	2270,00 €

Les associations «Les Comédiens Amateurs de Trévérien» et «QI Harmonie» bénéficient d'une mise à disposition de la salle des fêtes dans les conditions fixées par la délibération du 6 février 2023 (N° 2023-02-012) avec établissement d'une convention.

>>> Taux des impôts directs locaux 2023

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, a été de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe concerne désormais uniquement les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Sur proposition de la commission finances le conseil municipal a décidé de majorer les taux d'imposition de 5% en raison de l'augmentation de coût de l'énergie et des matières premières, ainsi que des projets d'investissements prévus :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41.89 % (au lieu de 39.90 % en 2022)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47.25 % (au lieu de 45 % en 2022)
- Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) : 19.95 % (au lieu de 19 % en 2022)

Pour information, le montant total prévisionnel des recettes au titre de la fiscalité directe locale est de 318 304,00 euros (simulation DGFIP pour l'année 2023).

>>> Les chantiers pour 2023

- Travaux de voirie (convention cadre CCBR : enrobés Route des Prateaux, empierrement abords hangar technique et église)
- Achat de matériel et mobilier divers (mobilier école, rangement périscolaire, mobilier extérieur de convivialité, équipement service espaces verts, panneaux de signalétique, matériel informatique, etc.)
- Mise en conformité protection foudre église et remplacement du tintement de cloche
- Travaux de sécurisation du bas du bourg
- Étude d'aménagement du centre bourg et de la future extension urbaine
- Rénovation de la zone humide et création d'un sentier pédagogique
- Création d'une aire de jeux petite enfance dans le jardin du parking de l'église
- Aménagement d'un champ de bosses derrière l'école



Electricane State of Change State of Change State of Change State of Change of Change

■ FESTIVAL L'ART DÉRIVE

Depuis 2016,le festival de L'Art Dérive a pour objectif de faire émerger une conscience collective du patrimoine local en permettant aux artistes de faire vivre le chemin de halage.

Un parcours d'art éphémère et de photographies seront mis à disposition des visiteurs derrière la mairie et jusqu'aux abords de l'église du 15 mai au 15 octobre.

Un autre point de vue lors de nos balades le long du canal.









le mot du Maire

Chères trévériennaises, chers trévériennais,

Le vote du budget est toujours un temps fort dans la vie de la commune : il marque les orientations de l'équipe municipale et confirme ses engagements. Il traduit les valeurs auxquelles nous sommes attachés comme notamment la préservation de notre cadre de vie, l'entretien du patrimoine bâti, la création d'équipements structurants, le soutien aux associations. Bref, des actions essentielles pour le bien-vivre ensemble.

Notre commune, dans le sillage de l'ensemble des collectivités locales, travaille avec des marges de fonctionnement limitées et doit prendre en compte les charges et obligations nouvelles auxquelles nous sommes tous confrontés. Cela ne nous empêchera pas de faire de 2023 une année charnière voire tremplin pour Trévérien par la concrétisation des réflexions engagées.

En restant prudent et vigilant, nous avons choisi de limiter les investissements de début de mandat pour nous laisser une plus grande marge de financement sur les projets structurants. La bonne gestion des dépenses de fonctionnement nous permet de dégager cette année de quoi autofinancer une partie des travaux inscrits en investissement. L'augmentation du taux d'imposition sur les taxes foncières consolide notre solvabilité et nous permet ainsi d'engager sereinement nos projets d'avenir auxquels vous serez naturellement associés comme l'aménagement du bourg et la maîtrise de notre extension urbaine.

N'hésitez pas à donner votre avis et partagez vos idées pour une construction concertée. Vos élus restent à votre écoute.

A bientôt, Vincent MELCION Maire de Trévérien

■ CENTRE DE LOISIRS



Pensez à inscrire vos enfants!

Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 19h00 pendant les vacances d'été du 10 au 28 juillet et du 21 au 31 août. Activités et sorties à thème pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter:

Tél : 06 17 55 83 52 • animationperiscolairetreverien@gmail.com

■ MARCHÉ DE PRINTEMPS

Suite aux retours positifs du rendez-vous de l'automne, les commerçants de Trévérien vous invitent au «Marché de Printemps» le dimanche 14 mai. Cette seconde édition se déroulera toute la journée de 10h00 à 17h00. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les différents professionnels de la commune.

Restauration possible sur place. Info sur la page Facebook @ACT' ou au Trévériennais.

■ ÇA BOUGE DU CÔTÉ DU PERSONNEL

Après 11 années à votre service au sein de la mairie de Trévérien, Nathalie RIO poursuit sa carrière dans une autre collectivité. En tant qu'agent d'accueil, elle était entre autres chargée des questions sociales, ainsi que des demandes d'urbanisme et d'état civil. Merci à elle. On lui souhaite une bonne continuation.

■ LE TRÉVÉRIENNAIS nouveaux horaires



Notre bar-épicerie change ses horaires :

- le lundi : fermeture hebdomadaire

- du mardi au vendredi : 7h00 - 13h00 et 15h30 - 20h00

- le samedi : 7h30 - 13h00 et 15h30 - 20h00

- le dimanche : 7h30-13h30

RÉDACTION COMMISSION COMMUNICATION • IMPRESSION MAIRIE DE TRÉVÉRIEN • NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE • PENSEZ À FAIRE RECYCLER VOS PAPIERS EN LES DÉPOSANT DANS LA BENNE À CÔTÉ DU LOCAL TECHNIQUE





Approuvé en conseil municipal du 20 mars 2023.

Le budget détaillé est disponible dans son intégralité pour consultation sur demande en mairie.

Compte Financier Unique 2022 (CFU)

FONCI	IONNEMENI	
Chargos	gánárolog	

	 Autres produits de gestion
	Dotations et subventions
	E Impositions directes267 343,00 €
Atténuations de produits32 603,00 €	€ Impôts et taxes
Charges de Personnel303 483,51	€ Produits de gestion courante66 755,23 €
Charges générales145 716,30 €	€ Atténuation de charges3 203,30 €

TOTAL DÉPENSES 557 594,55 € TOTAL RECETTES 646 475,96 €

Soit pour la section de fonctionnement un excédent de +88 881.41€

INVESTISSEMENTS

Achat matériel mobilier	28 343,58 €	Fond de concours CCBR	17 163,00 €
Voirie – Effacement réseaux SDE35			
Document d'urbanisme PLUI	1 338,00 €	FCTVA	34 099,00 €
Travaux salle des Fêtes	2 785,07 €	Taxe d'aménagement	1 057,30 €
Signalétique	695,42€	Excédent de fonctionnement 2021	80 000,00€
Aménagement Paysager	2 796,78 €		
Travaux Bar-Epicerie	18 939,22 €		
Aménagement du bourg	10 700,64 €		
TOTAL OPÉRATIONS RÉELLES	96 604,33 €	TOTAL OPÉRATIONS RÉELLES	137 425,50 €
Emprunt	61 114,53 €	Opérations d'ordre	8 569,00 €

TOTAL DÉPENSES 157 718,86 € TOTAL RECETTES 145 994,50 €

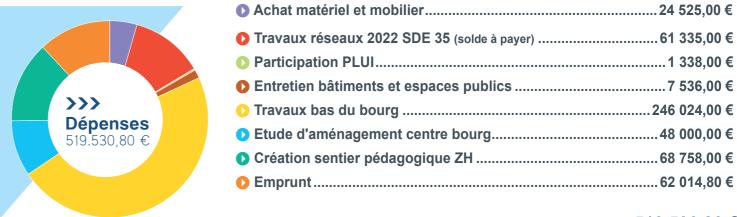
Soit pour la section d'investissements un déficit de -11 724,36€

Affectation du résultat de fonctionnement 2022 dans le budget 2023

Affectation d'une part du résultat de fonctionnement à la section d'investissement à hauteur de 100.000,00€

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2021+29 080,09 €	Résultat 2021+76 346,96 €
Résultat 2022+88 881,41 €	Résultat 202211 724,36 €
TOTAL FONCTIONNEMENT CUMULÉ +117 961,50 €	TOTAL INVESTISSEMENT CUMULÉ+64 622,60 €
Report affectation en investissement 2022100 000,00 €	Report affectation Fonctionnement 2022 +100 000,00 €
TOTAL 2023+17 961,50 €	TOTAL 2023+164 222,60 €

▶ Investissements 2023



Total dépenses investissements 519 530,80 €

Excédent d'investissement reporté 64 622,60 €	Emprunt d'équilibre
Excédent de fonctionnement100 000,00 €	Opérations d'ordre 112 115,25 €
▶ Effacement réseaux SDE35 (trop versé) 2 773,00 €	
Fond de concours CCBR73 553,00 €	Total recettes investissements
● Dotations (FCTVA + TA)10 996,41 €	519 530,80 €

▶ Fonctionnement 2023

Dotations et subventions213 985,80 €



harges à caractère général	152 270,00 €
Prestataire cantine	37 000,00 €
D Fournitures petits équipements	21 700,00 €
Ocontrats maintenance	9 500,00 €
Denergie carburants	37 000,00 €
▶ Entretien bâtiments et matériel	16 050,00 €
Assurances	4 000,00 €
Frais administration	5 620,00 €
Activités école et ALSH CCAS	8 100,00 €
Publications et cérémonie	5 500,00 €
Autres services (France Services, Frelon, etc)	7 800,00 €

Total recettes fonctionnement 673 752,30 €

	Autres servi	ces (France Services, Freion, etc)
Charges de gestion courante	49 215,00 €	Attenuation de produits
▶ Indemnités et formation	39 000,00 €	Attribution compensation CCBR32 855,00 €
Subventions associations	2 270,00 €	Charges financières 18 497,05 €
Contributions obligatoires		Dotation provisions650,00 €
Autres	4 945,00 €	Dotation provisions
Charges du Personnel	316 650,00 €	Total dépenses fonctionnement
Opérations d'ordre	112 115,25 €	682 252,30 €

Produits de gestion courante	71 900,00 €	Atténuation de charges8 500,00 €	
Périscolaire	56 000,00 €	● Imposition directe282 000,00 €	
Remb Tarification sociale cantine	12 500,00 €	Autres produits de gestion10 500,00 €	
• Autres services	3 400,00 €	Report résultat de fonctionnement17 961,50 €	
● Impôts et taxes	77 405,00 €		